



Association des sociétés
de développement
commercial de Montréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Budget 2021 de la Ville de Montréal – L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal accueille favorablement le budget qui répond aux enjeux de la COVID-19

Jeudi le 12 novembre 2021 - L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) croit que le budget 2021 de la Ville de Montréal déposé aujourd'hui par la mairesse de Montréal, Valérie Plante, répond aux enjeux sanitaires actuels.

Des mesures concrètes visant une réduction de l'écart fiscal entre le secteur résidentiel et non-résidentiel

La Ville de Montréal réaffirme sa volonté de soutenir le développement économique local et ses artères commerciales en bonifiant la stratégie de réduction de l'écart du fardeau fiscal entre les immeubles résidentiels et non-résidentiels. La mesure entamée en 2018 de réduire le taux de la taxe foncière non-résidentielle de 10% pour les premiers 500 000\$ d'évaluation foncière est bonifiée à une baisse de 12,5% pour les premiers 625 000\$ d'évaluation foncière en 2020 et passe maintenant à 750 000\$. Cette mesure a généré un allègement de 16% pour les propriétaires d'immeubles non-résidentiels depuis son entrée en vigueur en 2019.

« Depuis des années, les demandes se multiplient en faveur d'un rétablissement d'une justice foncière entre le secteur résidentiel et non-résidentiel. Nous sommes heureux de voir que les mesures se poursuivent en ce sens. », a déclaré Billy Walsh, président de l'ASDCM.

Un gel des taxes bien reçu durant la pandémie

En ces temps très difficiles pour les entreprises et les ménages montréalais, l'ASDCM croit que la mairesse de Montréal a fait le bon choix en gelant la taxe foncière dans le prochain budget. Cette bouffée d'air, qui équivaut à plusieurs milliers de dollars pour plusieurs propriétaires immobiliers, est bien accueillie. Nous encourageons d'ailleurs les commerçants à récupérer la part de cet allègement auprès de leur propriétaire pour l'année 2021.

Un plan de relance attendu d'ici la fin de l'année 2020

Depuis le début de la crise actuelle, nous avons constaté et apprécié le déploiement d'une série de mesures d'urgence et de soutien aux entreprises pour faire face à la pandémie par la Ville de Montréal. D'ici la fin de l'année, l'ASDCM souhaite voir un soutien particulier et une grande attention portée au centre-ville dans un futur plan de relance économique. Ce secteur d'activité est lourdement

touché par la pandémie et une aide soutenue et adaptée à la réalité des commerçants situés dans les quartiers centraux est attendue. Toutefois, les pouvoirs et les coffres de la Ville de Montréal ayant leurs limites, nous sollicitons l'aide du gouvernement provincial et fédéral pour appuyer de façon soutenue la métropole et son centre-ville dans les défis qu'elle traverse au niveau commercial et économique.

« Les commerçants font face à une période exceptionnelle qui leur demande énormément d'adaptation, de changements et de flexibilité. Ces transformations apportent un gros lot de défis de ressources et il s'agit de la responsabilité des gouvernements provincial et fédéral de soutenir Montréal et ses commerçants à travers cette crise historique. », a conclu M.Walsh.

À propos de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal et des SDC

Formée en juin 2007, l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) regroupe aujourd'hui 20 sociétés de développement commercial (SDC), lesquelles totalisent plus de 12 500 commerces et places d'affaires.

L'ASDCM est une organisation au cœur de la vitalité du commerce, de la culture et des communautés de Montréal. Une plaque tournante d'une économie durable, inclusive, locale et diversifiée visant la prospérité et la qualité de vie des quartiers de la ville.

Les SDC de Montréal agissent sur la vitalité et la prospérité durable des quartiers de Montréal. Elles travaillent proactivement afin de déployer des stratégies adaptées à la spécificité de chaque quartier, contribuant ainsi à enrichir la qualité de vie du milieu, à promouvoir l'identification des citoyens à leur quartier et à soutenir le développement économique, culturel, communautaire et social sur le territoire qu'elles occupent.

Source : Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)

Informations : Caroline Tessier, directrice générale, ASDCM, dg@asdcm.com, cell. : 514-886-3965, asdcm.com